

MOTION d'ACTUALITE

Congrès UTR 55 CFDT 24 septembre 2021- Verdun

Les retraités CFDT de la MEUSE, réunis en congrès à VERDUN, veulent avant tout, exprimer leur reconnaissance à tous celles et ceux qui, dans ces périodes difficiles ont fait acte de solidarité avec les plus en difficultés, et les plus démunis.

Les retraités, en particulier les plus âgés, ont pu ressentir beaucoup d'isolement par des mesures, certes nécessaires au bien général, mais qui ne prenaient pas en compte leur situation.

Les personnels de santé, des services d'aide à domicile, et tous ceux dont on ne parle pas habituellement ont eu un rôle déterminant dans cette période.

Ces solidarités appréciées ne doivent pas cacher les inégalités sociales, en particulier en matière de revenus, et d'insuffisance de reconnaissance des qualifications, comme de l'utilité sociale de beaucoup de salariés.

Les retraités, solidaires des salariés et des sans emploi, dénoncent les dispositions envisagées par le gouvernement pour réduire les droits aux allocations chômage.

Un SMIC qui évolue peu, des retraites quasi gelées depuis plusieurs années.

La CFDT retraités revendique :

- Que les retraites de base, pour une carrière complète, soit au moins égale au SMIC et évoluent selon le niveau moyen des salaires
- Le droit à la santé doit être équitable et accessible à tous y compris sur les territoires de proximité
- Que Les règles de franchises sur les médicaments et les actes médicaux défavorisant actuellement ceux qui ont besoin de plus de soins, et disposent souvent de faibles ressources soient revues.
- Que soit prise en compte, dans les remboursements, l'obligation de se déplacer.

Nous partageons l'avis de notre Secrétaire Général, Laurent Berger lorsqu'il dit :

« Nous nous opposons à une réforme des retraites d'ici 2022. Le risque de « Conflictualité sociales », en cas de passage en force avant les élections présidentielles, est fort. »,

La persistance des dépassements d'honoraires est aussi facteur d'inégalités d'autant s'il faut se déplacer pour trouver des spécialistes, et des tarifs abordables

Les projets concernant les personnes âgées, qu'il s'agisse du projet de loi « grand âge » attendu depuis des mois, où des politiques départementales, intercommunales, ou locales, doivent être soumis à débats et concertations, avec les organisations syndicales, associatives, représentatives.

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) devrait jouer un plus grand rôle dans les choix et moyens d'accueil des personnes âgées, leur permettant un optimum de choix dans leur mode d'habitat.

L'union Territoriale des Retraités CFDT soutiendra toutes actions et démarches qui permettront, aux personnes âgées, de pouvoir choisir un habitat de proximité le plus adapté à leurs besoins et à leur mode vie. Cet habitat devra rester financièrement accessible.

Les institutions telles que les Conseils de la vie sociale dans les résidences autonomie et les EPHAD (ETABLISSEMENT d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes) devraient être plus associées aux projets des Etablissements.

Ces objectifs et méthodes devraient être plus, ou mieux mis en œuvre par les élus et les instances concernés.

« La CFDT retraités constate l'absence de démocratie durant cette dernière période, non seulement sanitaire mais plus généralement de démocratie sociale. On assiste à une infantilisation des citoyens et plus particulièrement des personnes âgées. Les vieux, restez chez vous ! On a le sentiment que la pandémie est utilisée pour nier la responsabilité des gens. On fait davantage confiance aux experts, sans prise en compte de la personne.

A tous les niveaux, territorial ou national, dans tous les secteurs, sanitaire, médico-social ou social, on n'a pas suffisamment demandé l'avis des principaux intéressés, on ne les a pas impliqués dans le processus de gestion de crise. Bien sûr, il faut agir vite. Mais l'urgence ne justifie pas que l'on s'exonère de tout débat public, comme si la parole des personnes concernées est accessoire. (Karine Lefeuvre vice-présidente du Comité consultatif national d'éthique)

Or nous ne sortirons de cette crise que collectivement, en faisant davantage confiance aux acteurs de terrain. La place du dialogue social et la nécessité de débattre de manière apaisée pour pouvoir avancer est essentielle dans la période. »

Majoritairement nos concitoyens, y compris même les plus âgés, sont aujourd'hui relativement à l'aise avec les outils numériques et informatiques (Internet, Facebook, messagerie, etc.), que ce soit pour communiquer ou pour naviguer sur les sites des services publics.

Mais il reste encore beaucoup trop de personnes, notamment parmi les plus âgées et les plus fragiles, qui ne sont pas équipées en outil informatique ; même si elles s'en sont équipées, ne sont pas à l'aise avec ces outils.

Nous devons donc être vigilants pour que soient mises en œuvre des solutions publiques ou associatives alternatives afin de ne pas abandonner ces personnes, pour les accompagner dans leurs démarches, notamment (impôts, caisses de retraites, assurance maladie, mairies, téléphone, etc.).

Nous devons veiller aussi, y compris dans nos organisations syndicales, que ne s'installe une fracture numérique sociétale ou générationnelle.